

Zeitschrift: Der Kreis : eine Monatsschrift = Le Cercle : revue mensuelle
Band: 21 (1953)
Heft: 8

Artikel: À propos de la "partie française" du Cercle
Autor: Welti, C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-569528>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Pourquoi ne veux-tu pas que je parte avec toi? demanda-t-il d'une voix tremblante.

— Je te l'ai dit: je ne peux pas...

— Oui... oui... Alors, adieu!

— A ce soir. Je t'attendrai là.

Il ne répondit pas, mais quand j'ouvris la porte de mon hôtel avec la clef que je m'étais fait confier, je le vis, debout près de la remorque, qui me regardait.

Au bord du trottoir un autocar était en partance. J'y montai sans même demander où il allait.

Une heure après, j'arrivai dans un autre village.

A propos de la „Partie française“ du Cercle

Au cours des derniers mois, le nombre des abonnés de langue française a sensiblement augmenté. Nous devons cette augmentation en partie aux efforts de notre aimable collaborateur A. B. de Paris, en partie à la publicité qui nous fut faite, sans notre demande expresse, par un journal parisien aujourd'hui disparu. Parallèlement à ce développement, certains de nos lecteurs de langue française ont formulé des critiques que, de leur point de vue, nous comprenons, du moins partiellement. Mais il va sans dire que ces critiques, considérées par la rédaction, changent d'aspect. C'est pourquoi je tiens à définir dans cet article, d'une façon aussi claire que possible, les problèmes tels qu'ils se présentent à nous.

Le principal reproche qui nous est adressé est l'insuffisance de pages réservée à la partie française. Pour justifier la prépondérance de la partie allemande du «Cercle», je suis obligé de mentionner en premier lieu que 75% de nos abonnés sont de langue allemande, 20% de langue française, et 5% environ de langue anglaise et autres. Du mois de janvier au mois de juillet de cette année, nous avons imprimé 106 pages de textes en langue allemande et 68 pages en langue française. Si nous tenions réellement compte du pourcentage de nos abonnés ce ne sont que 28 pages qui auraient dû être publiées en langue française. Heureusement pour la partie française, nous avons toujours la possibilité de prétendre qu'un grand nombre d'abonnés de langue allemande savent lire le français.

Une autre critique, assez vive, se rapporte au prix de notre revue. J'ai discuté cette question avec des abonnés français qui n'ont pas trouvé que les conditions de l'abonnement étaient exagérées. La revue coûte, expédiée comme imprimé ficelé, fr suisses 30.— par an, ce qui fait, au cours officiel fr français 2,400.—. Un exemplaire du «Cercle» revient donc à fr français 200.—, ce qui n'est guère inabordable. Il y a lieu d'ajouter que cet abonnement comprend en outre la possibilité de participer aux réunions de la société et d'obtenir, en cas de besoin, l'aide

du secrétariat de notre groupe de Zurich à propos de questions judiciaires et autres.

On nous a suggéré d'employer du papier moins luxueux, d'économiser sur les clichés, etc. Nous devons malheureusement dire que la somme que nous sauverions de cette manière serait trop minime pour justifier une présentation plus ordinaire de notre revue.

Je crois de mon devoir de donner maintenant quelques précisions sur le côté «financier» de notre revue. Jusqu'ici, le compte «journal» a toujours bouclé par un déficit relativement important. Il était de fr suisses 2,000.— environ l'année dernière. Ce déficit est lié étroitement au nombre insuffisant d'abonnés; jusqu'à présent, il a pu être couvert avec les excédents, réalisés lors des grandes manifestations et avec d'autres entrées. Le plus grand mérite revient à ce sujet à notre trésorier qui se dévoue d'une façon extraordinaire pour parvenir à «joindre les deux bouts de notre trésorerie.»

Mais le chapitre le plus difficile est celui qui a trait à la matière publiée. Là encore, il convient de mettre les points sur les i. Nos lecteurs se recrutent dans toutes les classes de la société et sont plus ou moins cultivés. Nous nous abstenons, dans la mesure du possible, de publier des histoires trop faciles, mais nous nous sentons tenus, de temps en temps, de faire un geste envers ceux de nos abonnés qui, pour une raison ou pour une autre, n'apprécient pas les articles trop compliqués. On nous trouve parfois trop bourgeois, pas assez extravagants, pas assez osés surtout. Nos lecteurs doivent cependant tenir compte que, pour de nombreux motifs, notre revue se doit de suivre une ligne qui lui permette d'être citée n'importe quand et devant n'importe quelle autorité. Nous tenons par-dessus tout à rester la «carte de visite» de «notre monde». Nous regrettons d'autant moins d'avoir toujours défendu ce principe que ce dernier nous a bien servi lors de certaines attaques dirigées contre notre journal. Nous le maintenons déjà pour la simple raison qu'il nous tient à cœur et que nous envoyons un exemplaire de chacun de nos numéros à des savants, à des bibliothèques et à des gens compétents dans les questions qui nous concernent.

On nous reproche également de négliger la publication de certaines articles mis à notre disposition. Je ne sais pas si tout le monde se rend compte à quel point il est difficile d'établir le choix des articles à présenter. Il est évident que nos collaborateurs sont fiers de leurs articles, sinon ils ne seraient pas tentés de nous les présenter. Sur le plan purement littéraire, nous recevons de temps en temps des articles de valeur. Mais très souvent, les travaux manquent de cette goutte de génie qui les ferait sortir de la banalité. D'autres articles sont très réussis; mais nous devons les retenir pour les publier au moment où leur apparition dans notre revue sera motivée par une quelconque occasion. Et naturellement, il arrive au Rédacteur de se tromper, car il n'est pas infaillible. Toutes ces considérations ne s'adressent guère aux articles scientifiques qui, souvent fort compliqués, sont généralement d'une authentique valeur.

Il se peut qu'un groupement de France prenne un jour l'initiative d'imprimer une revue en langue française. Nous serons les premiers à nous en réjouir. Mais si le «Cercle» devait par là perdre une partie de ses abonnés, nous nous verrions contraints de réduire la partie française qui

leur est consacrée. Ce serait dommage car le fait que notre revue s'édite en allemand et en français — sans parler d'articles en langue anglaise — lui confère une valeur toute particulière. Elle constitue, en effet, une sorte de lien entre des mentalités toutes différentes.

Dans un autre numéro, je fournirai de nouvelles précisions. Avant tout chose, je tenais à rassurer nos lecteurs de langue française, dont nous ne profitons pas, et à rapprocher des points de vue peu semblables tout en affirmant que nous ne serons jamais hostiles à des critiques justifiées qui tendent à améliorer la présentation, le contenu et la valeur de notre revue.

C. Welti

Homosexualité et Santé morale

par André Romane

Le Congrès International du Comité d'Egalité sexuelle qui se tiendra à *Amsterdam* au mois de Septembre prochain a choisi pour thème de ses discussions et de ses réflexions ce vaste sujet: «Homosexualité et Santé morale».

Quel vaste sujet, quelle actualité.

En ce monde du XXe siècle riche de ses héros et de ses saints d'hier, le problème de la *Liberté* reste cependant entier et pierre d'achoppement pour de nombreuses intelligences. Liberté clamée en des discours politiques, inscrite au préambule des constitutions des Etats, fondement surtout de l'être ontologique, voulu libre par un Maître et Seigneur, liberté déchirée, liberté interdite, liberté à sens unique. Chaque jour des faits nouveaux, des arrestations, des condamnations, des critiques, des incompréhensions, des interdits, chaque jour et chaque minute surtout des êtres et personnes qui dans le secret de leur conscience ne se croient pas libres, pensent ne l'avoir jamais été, puisque nés avec ce poids charnel et spirituel de l'homosexualité. Voilà deux aspects de notre cas vis à vis de la liberté: liberté dans la société, liberté avec nous-même et n'est-ce point la liberté qui est condition sine qua non de santé morale, de paix et de joie, de sublimation de notre temporalité, n'est-ce point elle qui nous permet de prendre conscience de ce que nous sommes profondément: ETRE qui peut apprêhender le Vrai et l'UN et le Beau et le Bon, liberté et santé à la base de toute esthétique. Cet article voudrait répondre à ces terribles questions de notre comportement humain d'homosexuel libre et sain.

La société est postérieure à l'homme-personne. Elle est à sa disposition et doit lui permettre de se réaliser tant en sa vie temporelle qu'en son être profond. Par sa force et par ses richesses autant intellectuelles que politiques ou économiques ou juridiques elle doit apporter à chacun qui la compose et la hausse à une valeur supérieure, une lumière et une sécurité. La société doit être à notre mesure, et non nous à la sienne. Personne d'abord, individu ensuite, un «moi» personnel qui trouve sa racine en ce mystérieux au-delà des ciels et des natures incontrôlables et indéchiffrables, un «moi» qui se veut tel qu'il est; en vertu de quoi la